



Madame Marylise LEBRANCHU,

Ministre de la décentralisation et de la fonction publique

80, rue de Lille - BP 10445

75327 Paris Cedex 07

Le 28 janvier 2015

Madame la Ministre,

Ces deux dernières années, l'UNADEL s'est beaucoup investie, aux côtés de plusieurs autres réseaux nationaux, dans un travail de réflexion et d'élaboration de propositions visant à renforcer la participation et l'engagement citoyen dans les projets de lois récents marquant une nouvelle étape de décentralisation et de modernisation de l'action publique.

Voulu et animé par Michel Dinét, notre président fondateur décédé brutalement en mars dernier, ce travail inter associatif a alors été poursuivi sous l'égide de Denis Vallance, directeur général des services du Conseil départemental de Meurthe et Moselle et du député Dominique Potier, ceci, en relation régulière avec vos services. Ces travaux ont ainsi abouti à 9 propositions d'amendements que Dominique Potier et plusieurs autres parlementaires défendront dans quelques jours lors de l'examen du projet de loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République que vous présenterez en première lecture à l'Assemblée Nationale.

La discussion sénatoriale en cours de ce projet de loi n'aura manifestement pas permis de saisir l'opportunité de donner plus de place à la participation citoyenne dans la nouvelle organisation territoriale de la République, alors qu'il y a matière à enrichir le texte de loi pour en faire un véritable outil de modernisation de la démocratie locale et

d'encouragement à l'engagement citoyen, notamment par le biais associatif, mais pas uniquement.

Nous espérons, nous voulons croire, Madame la Ministre, que pour respecter les engagements du Président de la République, ceux de Manuel VALLS, premier ministre et les vôtres, prononcés à plusieurs reprises dans l'enceinte du conseil général de Meurthe et Moselle, notamment lors de l'hommage rendu à Michel Dinet, un avis très favorable du Gouvernement pourra être clairement exprimé à l'Assemblée nationale aux propositions d'amendements qui seront présentées par le député Potier.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Claude GRIVEL, président de l'Unadel

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Grivel', with a horizontal line extending from the end of the signature.